

## TERMES DE REFERENCE

### Mission n°18SANIN169

#### I. Informations générales

Intitulé de la mission	Appui aux revues épidémiologique et programmatique du Programme National de Lutte contre la Tuberculose			
Composante	Tuberculose			
Thématique(s)	Accès aux financements			
Bénéficiaire(s)	Programme National de Lutte contre la Tuberculose			
Pays	République du Congo			
Subventions FM concernées	Montant de la subvention	Période de la subvention	Note de performance	Date de la note de performance
	15.251.947	2018-2020		
Durée totale des jours prévus	60 jours			
Contact Expertise France	Personne référente		Coordonnées	
	GILLARD Rebecca			

#### II. Justification de la mission

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et obtenu à travers le nouveau modèle de financement (NMF) du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une subvention pour les coûts liés aux activités de la riposte contre la Tuberculose et le VIH pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020. Cette subvention, d'un montant de 15.251.947 d'euros, va permettre de financer essentiellement pour le volet tuberculose:

- Le renforcement des services communautaires de prise en charge de la tuberculose via la formation des agents et des responsables communautaires ;
- Le renforcement de la collaboration TB et VIH, à travers des activités conjointes telles que la formation des prestataires pour le traitement de la co-infection tuberculose/VIH et simplification du continuum de soins par la mise en place des guichets uniques de soins pour les co-infectés TB/VIH ;
- La mise en place du traitement antituberculeux et de la stratégie de traitements de courte durée sous observation directe (DOTS) dans les établissements pénitentiaires et les réfugiés ;
- L'amélioration de l'accès aux tests de dépistage rapide de la TB-MR par l'achat de six dispositifs Gene-Xpert et de cartouches ainsi que la formation des techniciens de laboratoire à l'utilisation de ces machines ;
- La formation des techniciens de Laboratoire en Bacilloscopie, pour l'amélioration du diagnostic de la TB sensible...

La subvention en cours est référencée : COG-C-CRF, 1976, et est exécutée par la Croix rouge française en tant que bénéficiaire principal.

Le Congo s'est doté depuis 2014, d'un Plan stratégique national de lutte contre la tuberculose 2014-2018, celui avait pour objectifs d'impact : (i) la réduction du nombre de décès liés à la TB de 24% par rapport à 2012, (ii) la réduction de 18% la prévalence de la TB au sein de la population congolaise et (iii) la réduction de 9% le taux d'incidence de la tuberculose par rapport à 2012.

Les priorités stratégique 2014-2018 étaient les suivantes :

- Gouvernance et stratégie du Programme National de lutte contre la TB ;
- Réseau de laboratoire de mycobactéries ;
- Gestion des approvisionnements en médicaments et intrants ;
- Système de S&E du programme et la recherche opérationnelle ;
- Prise en charge des cas ;
- Lutte contre la co-infection TB-VIH ;
- Gestion de la tuberculose multi-résistante ;
- Plaidoyer, communication, mobilisation sociale, implication communautaire et satisfaction des patients.

L'année 2018 constitue la dernière année de mise en œuvre du Cadre stratégique national de lutte contre le VIH/Sida et les IST et du Plan stratégique national de lutte contre la tuberculose. Au cours de leur mise œuvre, ces deux documents stratégiques n'ont malheureusement pas fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours formelle.

Afin de mesurer l'atteinte des impacts escomptés et la réalisation des effets attendus au terme de la mise en œuvre des interventions stratégiques du PSN de la tuberculose, le Congo va réaliser l'évaluation finale de cette mise en œuvre à travers une revue externe, ce qui permettra d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats attendus.

Cette revue est aussi destinée à informer les acteurs des programmes y compris la société civile, les responsables politiques ainsi que les partenaires techniques et financiers sur les réalisations techniques et financières, les progrès enregistrés, les résultats atteints par rapport aux cibles fixées, les forces, les faiblesses et les opportunités pour dégager les stratégies de l'amélioration de la lutte contre la tuberculose au Congo.

### III. Objectifs et résultats poursuivis

#### 1) Objectif général de la mission

Appuyer le Programme National de Lutte contre la Tuberculose de la République du Congo à réaliser les revues épidémiologique et programmatique.

#### 2) Objectifs spécifiques

##### Pour la revue épidémiologique

- Evaluer l'atteinte des impacts escomptés et les effets attendus
- Analyser la situation épidémiologique de la tuberculose
- Evaluer la gouvernance de la réponse nationale (coordination de la réponse, l'application des directives à tous les niveaux de la pyramide sanitaire et des politiques nationales de lutte contre la

tuberculose, la mobilisation des ressources et financement des interventions, revue de la structure, l'organisation et la gestion du programme,)

### **Pour la revue programmatique**

- Analyser les stratégies de dépistage et de diagnostic des cas au niveau des laboratoires central, intermédiaires et périphériques
- Evaluer l'approche communautaire dans la lutte contre la tuberculose
- Définir les prochaines étapes pour l'amélioration de la performance du programme et dégager la vision stratégique y compris la révision des politiques et directives de lutte contre la tuberculose adaptées au contexte épidémiologique et à la stratégie END TB
- Dégager les grandes priorités et stratégies, qui guideront la conception et la mise en œuvre de la réponse nationale face à la Tuberculose pour la période 2019-2022.

## **3) Résultats à atteindre**

### **Pour la revue épidémiologique**

- La situation épidémiologique de la tuberculose est analysée et mise à jour ;
- L'analyse des performances et des faiblesses de la réponse nationale en matière de lutte contre la tuberculose est faite ;
- L'évaluation de la collaboration des deux programmes TB et VIH en termes d'intégration des activités est réalisée ;
- Les évaluations thématiques sont réalisées ;
- Les recommandations d'amélioration sont formulées.

### **Pour la revue programmatique**

- Les principes fondamentaux, la vision, les grandes priorités et stratégies, qui guideront la conception et la mise en œuvre de la réponse nationale face à la tuberculose en République du Congo au cours de la période 2019-2022 sont déclinés.

## **IV. Description de la mission**

### **1) Activités prévues**

*Dans le cadre de leur mission, les consultants ont à conduire les activités suivantes :*

### **Pour la revue épidémiologique**

- Evaluation du système national actuel de surveillance de la tuberculose et d'enregistrement des faits d'état civil, en accordant une attention particulière à sa capacité de mesurer le niveau et les tendances de la charge de la tuberculose ;
- Evaluation du niveau et des tendances de la charge de la tuberculose ;
- Vérification des liens éventuels entre les tendances récentes de la charge de la tuberculose avec à une modification des interventions menées spécifiquement contre cette maladie, en tenant compte d'autres facteurs externes ;
- Evaluation des investissements nécessaires pour mesurer directement les tendances de la charge de morbidité à l'avenir ;
- Réalisation des projections de futures cibles du PSN à travers trois hypothèses au choix pour le pays.

### Pour la revue programmatique

Elle dure deux semaines répartie en deux phases dont une phase de visite de terrain pour la collecte d'information et une phase de rédaction du rapport de la revue y compris des recommandations, suivi de la restitution aux autorités sanitaires et aux partenaires.

Les experts de la revue s'attelleront à :

- Evaluer la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2018 et de subvention du Fonds mondial ainsi que l'engagement politique du pays en faveur de la lutte contre la TB ainsi que la gouvernance, le leadership et le financement du PNLT et formuler des recommandations pertinentes
- Evaluer le partenariat, la coordination intra sectorielle et la collaboration intersectorielle
- Evaluer le fonctionnement et la mise en œuvre des activités du réseau de laboratoire de TB et l'offre des services de diagnostic, y compris les capacités du PNLT à assurer le diagnostic de la TB chez les populations vulnérables
- Evaluer l'offre des services de traitement de la TB et la qualité de la prise en charge des cas de tuberculose pharmaco-sensible y compris chez les populations vulnérables
- Evaluer les capacités du programme à mener des interventions de lutte contre la co-infection TB/VIH en collaboration avec les structures chargées de la prise en charge du VIH ;
- Evaluer les capacités du programme à mener des interventions de surveillance et de prise en charge de la TB-MR ;
- Evaluer le système de gestion des approvisionnements et de stocks des médicaments, équipements et les intrants du PNLT ;
- Analyser le système de suivi-évaluation et la mesure de l'impact de la recherche opérationnelle pour répondre aux besoins du PNLT ;
- Analyser les capacités du PNLT à sensibiliser et impliquer la communauté et la société civile en faveur de la lutte contre la TB ;
- Formuler des recommandations et définir les prochaines étapes permettant d'améliorer les performances du programme ou de redéfinir les orientations et priorités stratégiques.

## 2) Livrables attendus

- Rapport de la revue épidémiologique du profil tuberculose au Congo ;
- Rapport de la revue externe du réseau de Laboratoire de lutte contre la tuberculose au Congo ;
- Rapport de la revue externe de la participation communautaire dans la lutte contre la tuberculose au Congo ;
- Rapport de la revue externe de la gestion programmatique de la tuberculose pharmaco-résistante au Congo ;
- **Rapport global de revue du programme de lutte contre la Tuberculose du Congo.**

## V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

- 1) **Période de mise en œuvre** : Janvier- février 2019
- 2) **Date de démarrage** : 28 janvier 2019 – fin février 2019
- 3) **Date de fin** : Février 2019

#### 4) Durée effective : 60 jours prestés

La durée effective des prestations (jours ouvrables) des experts est 60 jours au Congo.

#### 5) Planning/calendrier :

Le calendrier prévisionnel d'exécution des missions se présente comme suit :

Description des activités	Lieu	Période	Durée H/J Expert 1	Durée H/J Expert 2	Durée H /J Expert 3	Durée H /J Expert 4	Durée (H/J) Expert 5
Activités liées à la revue épidémiologique (cf détails en IV-1)	Brazzaville	Février 2019	12	12			
<b>Sous-total revue épidémiologique</b>			<b>12</b>	<b>12</b>	-	-	-
Activités liées à la revue programmatique (cf détails en IV-1)	Brazzaville et visites terrain	Février – mars 2019			12	12	12
<b>Sous-total revue programmatique</b>			-	-	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>Total</b>			<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>

Le(s) expert(s) se rendra/ont au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC / Conseiller Régional de Coopération en Santé.

## VI. Expertise et profil demandés

### 1) Nombre d'experts : 5

### 2) Profil d'expert

#### Postes 1 et 2 : Epidémiologistes ou statisticiens

##### A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines suivants :
  - Epidémiologie ou Statistiques
- Spécialisation / Compétence dans le(s) secteur(s) revues épidémiologiques et /ou programmatiques dans le domaine de la tuberculose
- Excellentes qualités /capacités :
  - de communication
  - de travail en équipe et relationnel
  - de transmission des savoirs
  - de supervision
  - d'analyse et résolution des problèmes
  - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

##### B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la lutte contre le VIH/SIDA / Paludisme / Tuberculose.
- Expérience professionnelle dans le secteur médical d'au moins 5 ans dans les pays en développement.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience similaire à la mission
- Excellente compréhension de l'épidémiologie de la tuberculose, des politiques et interventions antituberculeuses et des systèmes de santé.
- Une expérience professionnelle dans le pays est souhaitable.

**Poste 3** : Expert communautaire tuberculose

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) en santé publique, relations internationales, sciences politiques ou équivalent.
- Spécialisation / Compétence dans le(s) secteur(s)
- Excellentes qualités /capacités :
  - de communication
  - de travail en équipe et relationnel
  - de transmission des savoirs
  - de supervision
  - d'analyse et résolution des problèmes
  - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion des programmes nationaux de lutte contre la tuberculose (PNLT).
- Expérience professionnelle dans le secteur médical d'au moins 5 ans dans les pays en développement.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience similaire à la mission
- Excellente compréhension des enjeux de la participation des communautaires dans la lutte contre les pandémies.
- Une expérience professionnelle dans le pays est souhaitable.

**Poste 4** : Expert en gestion programmatique de la tuberculose pharmaco-résistante

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) en médecine ou expérience équivalente.
- Spécialisé en matière de gestion de la TBMR
- Excellentes qualités /capacités :
  - de communication
  - de travail en équipe et relationnel

- de transmission des savoirs
- de supervision
- d'analyse et résolution des problèmes
- de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion des programmes nationaux de lutte contre la tuberculose (PNLT).
- Expérience professionnelle dans le secteur médical d'au moins 5 ans dans les pays en développement.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience avérée dans l'application du régime court de 9 mois dans le traitement de la TBMR,
- Expérience en matière de conduite de revue de la gestion programmatique de la tuberculose pharmaco-résistante et de développement des guides,
- Une expérience professionnelle dans le pays est souhaitable.

**Poste 5** : Expert en réseau de Laboratoire spécialisé tuberculose

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (Master ou doctorat) en sciences biomédicales, en microbiologie, en laboratoire ou dans un domaine apparenté.
- Diplôme ou formation en santé publique ou en maladies infectieuses, de préférence la tuberculose. Une formation à la planification, à la budgétisation et à la quantification des produits et fournitures de laboratoire antituberculeux est un plus.
- Excellentes qualités /capacités :
  - de communication
  - de travail en équipe et relationnel
  - de transmission des savoirs
  - de supervision
  - d'analyse et résolution des problèmes
  - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion des programmes nationaux de lutte contre la tuberculose (PNLT).
- Expérience professionnelle dans le secteur médical d'au moins 5 ans dans les pays en développement.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Connaissance des recommandations actuelles de l'OMS en matière d'utilisation des nouveaux diagnostics de la tuberculose, de la sécurité biologique des laboratoires antituberculeux, des procédures opérationnelles normalisées pour les méthodes de laboratoire antituberculeuses et des spécifications du matériel de laboratoire antituberculeux

- Au moins sept ans d'expérience professionnelle dans le laboratoire de diagnostic de la tuberculose et / ou dans le domaine de la gestion de laboratoires de lutte antituberculeuse auprès d'agences internationales

## VII. Compte-rendu de missions

Un compte rendu (maximum 15 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par mail après chaque mission dans un délai de 10 jours après le retour. Ce compte-rendu, rédigé en français, devra pouvoir être diffusable auprès de l'ensemble des partenaires concernés par la mission.

## VIII. Informations pratiques

Le PNLT qui organise la revue de son programme, a prévu toute la logistique pour l'accueil, le déplacement des consultants en interne ainsi que les salles de réunions et autres aspects logistiques pour le bon déroulement de la revue. Les aspects logistiques seront financés par la subvention en cours du Fonds mondial

La personne référente au sein du bénéficiaire pour la réalisation de la mission est : Mme Prudence OVOULAKA, Responsable suivi-évaluation au PNLT.